



VILLENEUVE SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00016** du - 2 AVR. 2024
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à *Renovlogement*
Domicilié (e) 3 Boulevard de Belfort
59000 Lille

En vue de la réalisation : IMPASSE SAINT-GEORGES
Sur un terrain sis 6 Impasse Saint-georges
Cadastré AS23

Villeneuve-Saint-Georges, le - 2 AVR. 2024

Le Maire
(Signature)
Maire,
Pour valider et par délégation
adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Philippe GAUDIN
Kati CABILLIC

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00016**
du - 2 AVR. 2024 a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,